




Fiche signalétique

NFPA	SIMD	ÉPI	Symbole de transport						
	<table border="1"><tr><td>Health Hazard</td><td>2*</td></tr><tr><td>Fire Hazard</td><td>1</td></tr><tr><td>Reactivity</td><td>1</td></tr></table>	Health Hazard	2*	Fire Hazard	1	Reactivity	1		
Health Hazard	2*								
Fire Hazard	1								
Reactivity	1								

Date de publication : 27 fév. 2007

Date de révision : 15 mars. 2010

Numéro de révision : 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit	Composant A pour : Trousse de mousse professionnelle Touch 'n Foam 15 / 200 / 600 (std) Trousse de mousse Touch 'n Seal 15 / 110 / 120 / 200 / 600 (std)
N° d'identification du produit	Fiche signalétique – Composant A régulier
Utilisation recommandée	Isolant
Adresse du fabricant	Convenience Products, division de Clayton Corp. 866 Horan Drive Fenton, MO 63026-2416 USA TÉL. : (636) 349-5855
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Chemtrec 1-800-424-9300 (703) 527-3887 à l'extérieur des É.-U.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

MISE EN GARDE!

Survol en cas d'urgence

Contenu sous pression.

Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Peut causer une réaction respiratoire allergique.

Les personnes allergiques aux isocyanates, et particulièrement celles souffrant d'asthme ou d'autres conditions respiratoires, ne devraient pas travailler avec des isocyanates.

Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge, et les poumons.

Peut causer de la somnolence et des étourdissements.

Apparence : Ambre pâle

État physique : Liquide

Odeur : Légère odeur d'hydrocarbure

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition primaires

Inhalation, contact cutané, contact oculaire.

Toxicité aiguë

Yeux

Irritant pour les yeux. Peut causer des lésions cornéennes temporaires dues à sa nature adhésive.

Peau

L'exposition prolongée ou répétée peut causer une légère irritation cutanée. La matière adhère à la peau et causera une irritation lors du retrait. Des études sur animaux ont démontré que le contact cutané avec les isocyanates peut avoir un impact sur la sensibilisation respiratoire. Le contact cutané répété ou prolongé peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Absorption cutanée

Une seule exposition prolongée n'est pas susceptible de causer l'absorption d'une grande quantité de la matière.

Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

Inhalation	Assurer un système de ventilation par aspiration à la source. Si de grandes concentrations de vapeurs s'accumulent, elles peuvent causer une irritation des voies respiratoires supérieures et des poumons. Peut causer une réaction respiratoire allergique. L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer de l'essoufflement (œdème pulmonaire).
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des effets additionnels qui sont énumérés sous « Inhalation ». L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. Le produit peut durcir dans la trachée gastro-intestinale et former une obstruction. Peut causer des effets cardiaques néfastes, des troubles sanguins, et une acidose métabolique.
Effets chroniques	Des lésions aux tissus dans les voies respiratoires supérieures et dans les poumons ont été observées chez les animaux de laboratoire après des expositions excessives répétées aux aérosols de MDI / MDI polymérique. Le mauvais usage intentionnel en concentrant et inhalant de façon délibérée le contenu de ce produit peut être nocif ou mortel. Le contact répété ou prolongé cause de la sensibilisation, de l'asthme et de l'eczéma.
Conditions médicales aggravées	Allergies. Troubles cutanés. Troubles respiratoires. Système nerveux central. Troubles oculaires préexistants. Troubles rénaux. Troubles du foie.
Conditions médicales aggravées	Allergies. Troubles cutanés. Troubles respiratoires. Troubles oculaires préexistants. Troubles rénaux. Troubles du foie.
Interactions avec autres agents chimiques	Irritants. Sensibilisants. Époxydes. L'utilisation de boissons alcooliques peut augmenter les effets toxiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	% en poids
1,1,1,2 - Tétrafluoroéthane (HFC-134a, fluorocarbure)	811-97-2	7-14
Esther polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9	30-60
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	101-68-8	30-60
Diisocyanate de diphénylméthane	26447-40-5	5-10

4. PREMIERS SOINS

Avis général	En cas d'urgence, contacter le 911 ou un service médical d'urgence. Montrer cette fiche signalétique au médecin de garde. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Après le rinçage initial, retirer tout verre de contact et poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes. Maintenir les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Obtenir des soins médicaux, de préférence par un ophtalmologiste.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés; les laver avant de les réutiliser. La mousse adhère à la peau; des études ont démontré qu'un lavage très rapide après l'exposition avec de l'huile de maïs ou du dissolvant à ongles est très efficace. Si la mousse durcit sur la peau, appliquer de grandes quantités de gelée de pétrole ou de lanoline, enfiler des gants et attendre 1 heure. Avec un linge propre, frotter vigoureusement la gelée de pétrole et répéter si nécessaire. Ne pas tenter de retirer la mousse sèche avec des solvants.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Contacter un médecin ou transporter la victime vers un établissement médical.
Ingestion	Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Peut provoquer une réaction allergique. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'indication contraire provenant du personnel médical. Boire de grandes quantités d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

Notes au médecin

Maintenir une ventilation adéquate et l'oxygénation du patient. Peut causer des symptômes similaires à l'asthme (irritation des bronches). Peut causer une sensibilisation respiratoire ou des symptômes similaires à l'asthme. Les symptômes respiratoires, incluant l'œdème pulmonaire, peuvent être retardés. L'exposition peut augmenter « l'irritabilité myocardique ». Aucun antidote précis. Le traitement de l'exposition doit viser le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Protection des secouristes

S'assurer que le personnel médical est au courant des matières concernées, et qu'il prend les précautions pour se protéger.

5. PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables

Les contenants de mousse exposés au feu peuvent exploser.

Point d'éclair

Aucun

Moyens d'extinction adéquats

Confiner l'incendie et interdire l'accès non nécessaire. Utiliser un agent d'extinction qui convient au type de l'incendie environnant. Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée, brouillard d'eau ou mousse régulière. Demeurer contre le vent. Se tenir éloigné des zones basses où les vapeurs de gaz peuvent s'accumuler. Éloigner les contenants de la zone d'incendie si cela peut être effectué sans risque. Les contenants endommagés doivent être manipulés uniquement par des spécialistes.

Moyens d'extinction inadéquats

Ne pas disperser la matière déversée avec des jets d'eau sous haute pression.

Données d'explosivité

Sensibilisation aux chocs mécaniques

Aucune

Sensibilisation aux décharges statiques

Aucune

Risques spécifiques découlant du produit chimique

Les contenants perforés peuvent être propulsés à distance.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome à débit constant, homologué MSHA/NIOSH ou un équivalent, et un ensemble de protection complet.

NFPA

Risque pour la santé 2

Inflammabilité 1

Stabilité 1

Dangers physiques et chimiques -

SIMD

Risque pour la santé 2*

Inflammabilité 1

Stabilité 1

Précautions personnelles - B

6. PROCÉDÉS EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles

Ne pas toucher à la matière, ni marcher sur celle-ci. Utiliser de l'équipement de sécurité approprié. Évacuer la zone. Tenir le personnel éloigné des zones basses, confinées ou mal ventilées. Demeurer contre le vent. Assurer une ventilation adéquate. Interdit de fumer dans la zone. Seul du personnel formé et adéquatement protégé doit gérer les opérations de nettoyage.

Méthodes de confinement

Si possible, tourner les conteneurs fuyants afin que le gaz s'échappe au lieu du liquide. Permettre à la substance de s'évaporer. Confiner la matière déversée si cela peut être fait sans risque. Absorber avec des matières comme de la sciure, de la terre et de la vermiculite. Transférer dans des contenants ouverts adéquats et étiquetés adéquatement. Ne pas placer dans des contenants fermés hermétiquement. Éliminer ce qui reste du déversement avec de grandes quantités d'eau.

Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

Méthodes de nettoyage Imbiber avec une matière absorbante inerte. Balayer et pelleter dans des contenants appropriés pour l'élimination. Ne pas diriger d'eau sur le déversement ou sur la source de la fuite.

Autres renseignements Ventiler la zone. La mousse durcie libère de l'HFC-134A. Ne pas placer la mousse durcie dans un fût scellé.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter de l'équipement de protection individuelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ni fumer lors de l'utilisation de ce produit. Utiliser uniquement dans un endroit doté d'une ventilation aspirante appropriée. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les particules en suspension dans l'air. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas insérer d'aiguille ou tout autre objet pointu dans l'ouverture située sur le dessus du contenant.

Entreposage Maintenir les contenants hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le produit dans des contenants adéquatement étiquetés. Conserver dans un endroit doté de gicleurs. Tenir hors de la portée des enfants. La température d'entreposage idéale se situe entre 16 et 32 °C (60 et 90 °F). Un entreposage à une température supérieure à 32 °C (90 °F) réduira la durée de stockage. Ne jamais com server à des températures supérieures à 48,8 °C (120 °F).

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives pour l'exposition

Nom chimique	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	NIOSH - IDLH
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	TWA : 0,005 ppm	Plafond : 0,02 ppm Plafond : 0,2 mg/m ³	75 mg/m ³

NIOSH – IDLH : Danger immédiat pour la vie et la santé

Mesures d'ingénierie Douches
Bains oculaires
Systèmes de ventilation

Équipement de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale Lunettes de sécurité bien ajustées avec écrans latéraux.

Protection cutanée et corporelle Vêtements de protection légers. Gants étanches.

Protection des voies respiratoires Les concentrations atmosphériques de MDI polymérique doivent être maintenues sous les seuils d'exposition. Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, un appareil de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA doit être porté. Pour les situations où les concentrations atmosphériques excèdent le niveau pour lequel l'appareil respiratoire filtrant est efficace, utiliser un respirateur autonome à pression positive. Une protection respiratoire doit être fournie conformément aux règlements locaux en vigueur.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Ambre pâle	Odeur	Odeur légère d'hydrocarbure
Seuil de l'odeur	Aucune donnée disponible	État physique	Liquide (moussant)
pH	Aucune donnée disponible		
Point d'éclair	Aucun	Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Écart/point d'ébullition	-26 °C (-15 °F) pour l'HFC-134a
Écart/point de fusion	Aucune donnée disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucune donnée disponible	Limites d'explosibilité	Aucune donnée disponible
Gravité spécifique	1,2	Solubilité dans l'eau	Incompatible
Solubilité	Aucune donnée disponible	Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée disponible	Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Contenu en COV	Sans objet	EPA - VOC (g/l)	0
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable sous les conditions d'entreposage recommandées.
Conditions à éviter	Tenir éloigné des flammes nues, surfaces chaudes, sources d'ignition et des températures supérieures à 48,8 °C (120 °F).
Produits incompatibles	Eau. Alcools. Bases fortes. Agents oxydants forts. Poudre de métal fine.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO ₂), oxydes d'azote (NO _x), acide cyanhydrique.
Polymérisation dangereuse	La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Sensibilisation – Peau	Le contact cutané peut causer une réaction cutanée allergique. Des études chez des animaux ont démontré que le contact cutané avec les isocyanates peut avoir un impact sur la sensibilisation respiratoire.
Sensibilisation – Respiratoire	Peut causer une réaction respiratoire allergique. Les concentrations de MDI sous les seuils d'exposition peuvent causer des réactions respiratoires allergiques chez les personnes déjà sensibilisées. Les symptômes similaires à l'asthme peuvent comprendre la toux, la gêne respiratoire et une sensation de serrement dans la poitrine. À l'occasion, les difficultés respiratoires peuvent représenter un danger pour la vie.

Information sur les ingrédients

Nom chimique	DL ₅₀ orale	DL ₅₀ cutanée	CL ₅₀ inhalation
--------------	------------------------	--------------------------	-----------------------------

Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

Esther polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	49 g/kg (rat)	9 400 mg/kg (lapin)	490 mg/m ³ (rat) 4 h
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	9 200 mg/kg (rat)		
Diisocyanate de diphénylméthane		6 200 mg/kg (lapin)	0,369 mg/L (rat) 4 h

Toxicité chronique**Toxicité chronique**

L'exposition répétée ou prolongée peut causer des lésions au système nerveux central. Des lésions aux tissus des voies respiratoires supérieures et aux poumons ont été observées chez des animaux de laboratoire après des expositions excessives répétées aux aérosols de MDI/MDI polymérique. Le contact répété ou prolongé cause de la sensibilisation, de l'asthme et de l'eczéma.

Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique cancérogène connu dans ce produit.

Mutagénicité

Il n'y a aucun produit chimique mutagène connu dans ce produit.

Toxicité sur la reproduction

Ce produit ne contient aucun produit dangereux connu pour la reproduction ou susceptible de l'être.

Effets sur les organes cibles

Contient des composants qui ont été rapportés comme ayant des effets sur les organes suivants chez les animaux : reins, foie, moelle osseuse.

Renseignements sur la perturbation hormonale

Ce produit ne contient aucun perturbateur hormonal connu ou susceptible de l'être.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Effets écotoxiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Microtox	Daphnie magna (cladocères)
Diisocyanate de diphénylméthane	CE ₅₀ = 3 230 mg/L 96 h			CE ₅₀ > 1 000 mg/L 24 h

Nom chimique	Coefficient de partage n-octanol/eau (exprimé en log pow)
1,1,1,2 - Tétrafluoroéthane (HFC-134a, fluorocarbure)	1,06

13. MÉTHODES D'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination des déchets**

Cette matière, telle que fournie, n'est pas un déchet dangereux conformément aux règlements locaux et fédéraux des États-Unis (40 CFR 261). Elle ne doit pas être éliminée dans l'environnement. Éliminer conformément aux règlements locaux. Permettre à la mousse de durcir avant de l'éliminer.

Emballages contaminés

Éliminer conformément aux règlements locaux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**DOT**

Numéro UN UN1956
Appellation réglementaire Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger 2.2
Description Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)

TMD

Numéro UN UN1956
Appellation réglementaire Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger 2.2

Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Description	Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)
<u>MEX</u>	
Numéro UN	UN1956
Appellation réglementaire	Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger	2.2
Description	Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)
<u>OACI</u>	
Numéro UN	UN1956
Appellation réglementaire	Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger	2.2
Description	Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)
<u>IATA</u>	
Numéro UN	UN1956
Appellation réglementaire	Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger	2.2
Code ERG	2L
Description	Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)
<u>IMDG/OMI</u>	
Numéro UN	UN1956
Appellation réglementaire	Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger	2.2
Numéro EmS	F-D, S-U
Description	Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)
<u>RID</u>	
Numéro UN	UN1956
Appellation réglementaire	Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger	2
Code de classification	5A
Description	Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)
Étiquettes ADR/RID	2
<u>ADR</u>	
Numéro UN	UN1956
Appellation réglementaire	Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger	2
Code de classification	5A
Étiquettes ADR/RID	2
<u>ADN</u>	
Numéro UN	UN1956
Appellation réglementaire	Gaz comprimé, n.s.a. (hydrocarbure fluoré, azote)
Classe de danger	2
Code de classification	5A
Dispositions particulières	63, 190, 191, 277, 913
Description	Gaz ininflammable (hydrocarbure fluoré, azote)
Étiquettes de danger	2

Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

LIS	Conforme
EINECS/ELINCS	Conforme
ENCS	Conforme
CHINE	Conforme
KECL	Conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

Règlements fédéraux des É.-U.

SARA 313

Section 313 du Title III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) des États-Unis. Ce produit contient un ou des produits chimiques qui sont sujets aux exigences de divulgation de la Act and Title 40 du Code of Federal Regulations, Part 372 des États-Unis.

Nom chimique	N° CAS	% en poids	SARA 313 – Valeurs seuil
Esther polyméthylènenopolyphténylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9	30-60	1,0
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	101-68-8	30-60	1,0
Diisocyanate de diphénylméthane	26447-40-5	5-10	1,0

Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

SARA 311/312 – Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Oui
Danger de réaction	Non

Clean Water Act

Ce produit ne contient aucune substance réglementée à titre de polluant en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) des États-Unis.

CERCLA

Cette matière, tel que fournie, contient une ou plusieurs substances réglementées à titre de substances dangereuses en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) des États-Unis.

Nom chimique	Substances dangereuses – quantité à déclarer	Substances extrêmement dangereuses – quantité à déclarer
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	5 000 lb	

Règlements des États-Unis**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient pas de produits chimiques en vertu de la Proposition 65 des États-Unis.

Règlements sur les exigences de communication des États-Unis (Right-to-Know Act)

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	X	X	X	X	X
Monochlorodifluorométhane	X	X	X		X

Règlements internationaux**Mexique - limites**

Les valeurs limites d'exposition pour le 101-68-8 sont inscrites sous deux synonymes :
Diphénylméthane isocyanate – 0,02 ppm TWA; 0,2 mg/m³ TWA
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane – 0,005 ppm TWA; 0,051 mg/m³ TWA

Nom chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)		Mexique : TWA= 0,2 mg/m ³ Mexique : TWA= 0,02 ppm
Diisocyanate de diphénylméthane		Mexique : TWA= 0,005 ppm Mexique : TWA= 0,051 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés.

Classe de danger SIMDUT

A Gaz comprimés
D2B Matières toxiques



Composant A pour :

Système professionnel Touch 'n Foam 200 / 600 (std)
Trousse de mousse Touch 'n Seal 110 / 120 / 200 / 600 (std)

Date de révision : 15 mars 2010

Nom chimique	INRP
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	X
Esther polyméthylènenopolypénylénique de l'acide isocyanurique	X
1,1,1,2 - Tétrafluoroéthane (HFC-134a, fluorocarbure)	

Légende

INRP – Inventaire national des rejets des polluants
SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TSCA – Toxic Substances Control Act
LIS – Liste intérieure des substances
EINECS – European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ENCS – Existing and New Chemical Substances, Japon
KECL – Korean Existing Chemical List
PICCS – Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances
AICS – Australian Inventory of Chemical Substances
TMD – Transport des matières dangereuses
OACI – Organisation de l'aviation civile internationale
IATA – Association du transport aérien international
IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date d'émission 27 février 2007

Date de révision 15 mars 2010

Note de révision Format révisé. Date de révision modifiée. Fiche révisée par le service de SSE.

Limites de responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts au meilleur de notre connaissance, et sont basés sur les données et les croyances en vigueur au moment de cette publication. Les renseignements fournis ont uniquement pour but de servir de guide pour une manutention, une utilisation, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et une libération sécuritaires, et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une prescription de qualité. Les renseignements concernent uniquement et précisément cette matière et peuvent être invalides pour cette même matière utilisée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins d'être précisés autrement dans le texte.

Fin de la fiche signalétique